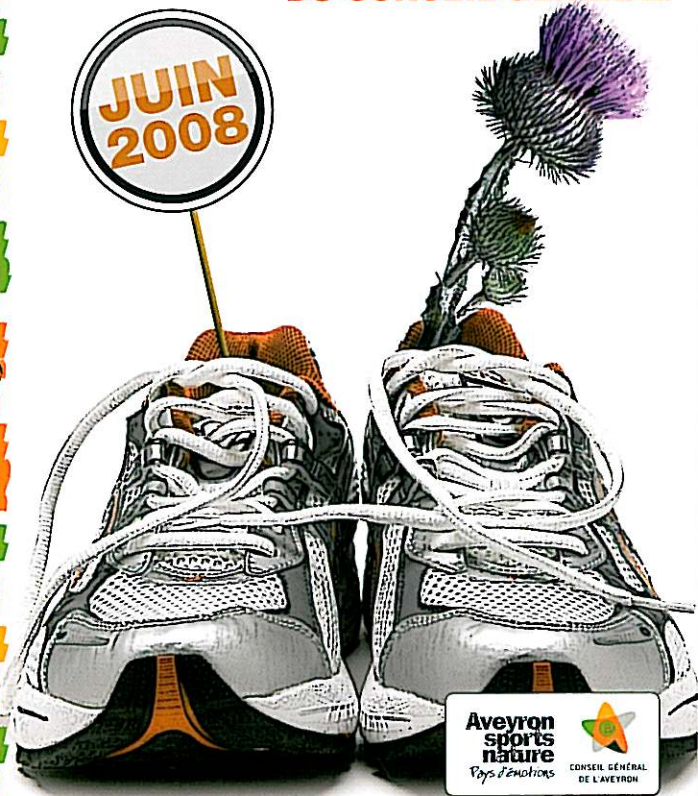


# JOURNEES SPORTIVES

## DU CONSEIL GÉNÉRAL

JUIN  
2008



Aveyron  
sports  
nature  
Pays d'Enclens



# JOURNEES SPORTIVES

## DU CONSEIL GÉNÉRAL

Durant les week-ends du mois de juin 2008, les comités sportifs départementaux organisent des journées de découverte des activités de plein air, ouvertes à tous (adultes et enfants). Si ces nouvelles pratiques sportives vous attirent, venez vous initier, seul ou en famille.

→ L'inscription, l'encadrement et le prêt de matériel sont gratuits.

Toute personne de moins de 18 ans doit être accompagnée par un de ses parents ou bien être en possession d'une autorisation de pratique de l'activité, signée par un de ces derniers. Pour la moto, présence obligatoire d'un des parents si le pratiquant est mineur et présentation du permis de conduire pour un pratiquant majeur. Pour certaines activités, le nombre de places est limité. Il est prudent de s'inscrire.

ACTIVITES	DATES	LIEUX	ADULTES & ENFANTS
PARAPENTE	Samedi 31 mai 2008 entre 9h00 et 17h00 (report éventuel le 8 juin)	Secteur Balsac	A partir de 14 ans
AVIRON*	Dimanche 1 juin 2008 entre 11h00 et 17h00	Arviu Plage Notre Dame d'Aures	A partir de 10 ans sachant nager
CANOË-KAYAK*			A partir de 8 ans sachant nager
ESCALADE			A partir de 7 ans
TIR À L'ARC	Samedi 7 juin 2008 Entre 13h30 et 17h30	St Jean-du-Bruel	A partir de 9 ans
COURSE ORIENTATION			Pour tous
TRIAL NATURE (molo)	Samedi 14 juin 2008 entre 13h30 et 17h30	Goutrens	A partir de 8 ans, sachant faire du vélo
PLONGÉE* (baptême)	Dimanche 15 juin 2008 Entre 13h30 et 17h00	Millau Piscine d'été	A partir de 12 ans sachant nager
RANDOENÉE PÉDESTRE	Dimanche 22 juin 2008 Départ 9h30 à l'OT	Laissac	Pour tous
VOILE*	Dimanche 22 juin 2008 entre 11h00 et 17h00	Salles-Curan (base du CYVP) Personnes valides Arviu (Notre Dame d'Aures) Pers. handicapés et valides	A partir de 10 ans sachant nager
SPÉLÉOLOGIE	Samedi 28 juin 2008 entre 10h00 et 18h00	Salles-la-Source Tindout de la Vayssière	A partir de 10 ans

\* Pour les activités nautiques, tout mineur non accompagné devra présenter, en plus, un certificat de natation de 25 m.



→ Pour tout renseignement, veuillez contacter le Service des Sports du Conseil Général au 05 65 75 82 62 ou 05 65 75 82 64

Ne pas jeter sur la voie publique. Merci.